

Informations clés pour l'investisseur Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste

INTER ACTIONS

Code ISIN PART I : FR001400AA77

Ce FCP est géré par Acer Finance

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP INTER ACTIONS est géré activement. Il a pour objectif de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Stoxx 600 Net Return (Bloomberg : SXXR Index), sur des durées supérieures ou égales à cinq ans. En outre, le fonds cherche à investir de manière durable pour une croissance à long terme et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Le processus d'investissement du fonds combine approches fondamentales et quantitatives. L'approche fondamentale inclut des méthodes de valorisation d'entreprise traditionnelle d'une part, et intra-sectorielle d'autre part. La sélection de titres résulte d'une étude financière approfondie de la société et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier :

- La liquidité : une capitalisation et une liquidité élevée, permettant au fonds de solder le cas échéant ses positions à tout moment
- Des métiers clairs et une qualité des équipes de management, des entreprises de premier plan dans leurs secteurs
- Des structures financières solides
- Des valorisations modérées
- Un potentiel de croissance élevé

Dans ce cadre, le fonds est exposé, en direct ou via des OPCVM et ETFs :

1. **De 60% à 100% de l'actif en actions des marchés européens, de toutes capitalisations, de tous secteurs ; dont de 0% à 20% en actions de petites et moyennes capitalisations (inférieure à 2 Mds €).**
2. **De 0% à 40% de l'actif en instruments de taux souverains, du secteur public et privé de toutes notations, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés par les agences de notation, de tous émetteurs européens ou étrangers ou non notés.**
3. **De 0 à 10% en cumul sur les marchés émergents actions et taux**
4. **De 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro.**

L'approche quantitative inclut principalement l'analyse du « momentum » de marché. Cette analyse consiste à évaluer la tendance (à la hausse ou à la baisse) du prix de marché d'un titre donné, en se basant sur l'évolution récente du prix et sur l'analyse des flux de marché (volumes échangés).

Pour être sélectionné, un titre doit présenter des caractéristiques fondamentales fortes et un « momentum » de marché élevé.

Les choix sectoriels ou géographiques sont réalisés en ligne avec notre perception du risque sur les marchés.

La société de gestion privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs dans la sélection des titres de taux à l'acquisition et en cours de vie. Elle met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres de les céder ou les conserver

Cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le fonds peut être investi :

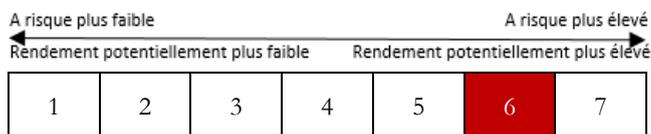
- En actions
- En obligations et TCN, titres négociables à court terme émis par des émetteurs publics ou privés de maturité comprise entre 1 mois et 10 ans.
- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement du droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier dans un but de gestion de la trésorerie.
- Il peut également intervenir sur :
 - des contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, indices, taux et de change ; sans entraîner une surexposition du portefeuille.
 - dépôts, emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : la valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré. L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour de bourse ouvré à 11 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



AVERTISSEMENT

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds calculé sur 5 ans depuis sa création et le risque auquel votre capital est exposé.

La catégorie 1 signifie que le capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées, elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. A l'inverse la catégorie 7 signifie une possibilité élevée de gain mais aussi un risque élevé de perte. La catégorisation n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Ce fonds est classé en catégorie « 6 » en raison de son exposition importante aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en obligations privées et le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations privées peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : le fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% max
Frais de sortie	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	5,39% TTC*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% TTC de la performance annuelle positive nette de frais fixes de gestion du compartiment au-delà de la performance de l'indicateur de référence (indice STOXX Europe 600 Net Return)

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet : www.lb-af.com

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Les frais courants prélevés par la société de gestion servent à rémunérer les frais d'administration, les frais de gestion financière pure, et certains frais de commercialisation.

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date de création de la part.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

PERFORMANCES PASSES

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Le fonds ACER ACTIONS a été créé le 20 mai 1994 et pris le nom de INTER ACTION le 24 avril 2015.

La Part I a été créée le 08/06/2022.

Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EURO.

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :
Néant

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, le valorisateur et Agent comptable est CREDIT MUTUEL Asset Management, le commissaire aux comptes est GESTION PHI.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français sur simple demande écrite auprès de :

ACER FINANCE
8, rue Danielle Casanova
75002 PARIS

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion au +33 1 44 55 02 10 / E-mail: contact@lb-af.com

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal. Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person.

Les éléments concernant la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet www.lb-af.com ou simple demande écrite auprès de la société de gestion à ACER FINANCE – 8 rue Danielle Casanova- 75002 PARIS.

La responsabilité d'Acer Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Acer Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/09/2022.